Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 13/04/2023 à 12h12
Réference de l'AR : 054-200043693-20230329-2023_031-DE
Affiché le 13/04/2023 ; Certifié exécutoire le 13/04/2023

COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS
Extrait n° 23-03-10

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU 29 MARS 2023

Rappel du nombre de délégués en exercice	44	
Quorum	23	
Nombre de titulaires présents	36	(a)
Nombre de suppléants présents(en lieu et place d'un titulaire)	3	(b)
Nombre de procurations	4	(c)
Soit un total de votants potentiels de	43	(a+b+c)

Objet
BUDGET PRIMITIF 2023
BUDGET GENERAL

Titulaires présents dans l'ordre de la feuille de présence *(Par commune et par ordre alphabétique)* :MULDER D (BASLIEUX)- P MOSCATO (BAZAILLES)-AZZARA JF (BEUVEILLE)- SAPA D (BOISMONT)– GRETHEN P (CHARENCY)- GEORGES D (DONCOURT) -J WEISS (EPIEZ) – JL THOMAS (FRESNOIS)- G BIANCHI (GRAND FAILLY)- J THOMAS (han devt pierrepont)- JP JACQUE (LONGUYON) –C PERCHERON (LONGUYON) – J SAILLET (LONGUYON)- LAHURE E(LONGUYON)- M POLLRATZKY (LONGUYON)-FOULON N- HOUSSON L (LONGUYON)- D PIEDFER (LONGUYON)-L -TROMBINI AM (LONGUYON) – LECOINTRE C (LONGUYON)- M BORASO (LONGUYON)-- H BIZOT (LONGUYON)- G PAQUIN (LONGUYON)- P HIBLOT (LONGUYON)- JJ PIERRET (MONTIGNY SUR CHIERS)-- E JIRKOVSKY (PETIT FAILLY)- J MOINEAUX (PIERREPONT)- M FAIETA (PIERREPONT)- A SIROT (st JEAN LES LONGUYON) - JENNESSON R (ST SUPPLET)- JP DEMUTH (VILLE AU MONTOIS)-VERRON L (VILLERS LA CHEVRE)- A DYE PELLISSON (VILLERS LA CHEVRE)- JP DALLA RIVA (VILLETTE)-

Suppléants présents dans l'ordre de la feuille de présence *(Par commune et par ordre alphabétique)* : CLAUDET E (ALLONDRELLE) -ROUYER G (COLMEY)- – HEIL E (VIVIERS SUR CHIERS)

Les titulaires absents ayant donné procuration dans l'ordre de la feuille de présence *(Par commune et par ordre alphabétique)* **:** P GUILIN (BEUVEILLE) à JF AZZARA BEUVEILLE – R SAUNIER ST PANCRE à JP JACQUE LONGUYON- JL WOJCIK (LONGUYON) à - B DELATTRE (OTHE) à E CLAUDET (ALLONDRELLE)- JL WOJCIK (LONGUYON) à C PERCHERON (LONGUYON)

Nota-le Président certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché le 01/04/2023, que la convocation du Conseil avait été faite le 22 MARS 2023
Le président,

A l'appel des candidatures, C PERCHERON, déléguée communautaire de la commune de LONGUYON se propose et, à l'unanimité, est nommée secrétaire de la séance.

Le BP BG 2023 s'équilibre comme suit :

Fonctionnement : dépenses et recettes : 5 751 409

Investissement : dépenses et recettes : 5 733 800

Le Conseil Communautaire, Après avoir délibéré

AVEC 41 POUR 1 CONTRE (JL THOMAS) 1 ABSTENTION (G BIANCHI)

Valide le BP 2023 comme suit :

Fonctionnement : dépenses et recettes : 5 751 409

Investissement : dépenses et recettes : 5 733 800

Fait à LONGUYON le 01/04/2023

Le Président

TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS

Jean-Pierre JACQUE